

Bruxelles, le 7 novembre 2025
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2025/0340 (NLE)

15096/25
ADD 1

TRANS 527
COWEB 138
ELARG 136

PROPOSITION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	7 novembre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
Objet:	ANNEXE de la Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du comité de direction régional de la Communauté des transports en ce qui concerne l'adoption du budget de la Communauté des transports pour 2026

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 670 annex.

p.j.: COM(2025) 670 annex



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 7.11.2025
COM(2025) 670 final

ANNEX

ANNEXE

de la

Proposition de décision du Conseil

relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du comité de direction régional de la Communauté des transports en ce qui concerne l'adoption du budget de la Communauté des transports pour 2026

ANNEXE

PROJET DE

**DÉCISION N° ... /2025
DU COMITÉ DE DIRECTION RÉGIONAL
DE LA COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS**

**du ...
relative à l'adoption du budget de la Communauté des transports
pour l'année 2026**

LE COMITÉ DE DIRECTION RÉGIONAL DE LA COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS,
vu le traité instituant la Communauté des transports¹, et notamment son article 24,
paragraphe 1, et son article 35,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article unique

Le budget de la Communauté des transports pour l'année 2026, joint à la présente décision, est adopté.

Fait à..., le... 2025

*Par le comité de direction régional
Le président*

¹ JO L 278 du 27.10.2017, p. 3.

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DES TRANSPORTS POUR L'ANNÉE 2026

Ligne budgétaire		Montant (en euros)
1.	Secrétariat permanent	
1.1.	Ressources humaines	1 753 257
1.2.	Frais de déplacement	117 020
1.3.	Frais de bureau, équipements et logiciels	35 220
1.4.	Autres coûts et services, y compris: – Services externalisés et autres (audit, visibilité, formation du personnel, frais bancaires) – Renforcement des capacités – Frais de réunions et de conférences – Frais d'équipement informatique et de communication – Frais de recrutement	739 741
1.5.	Études, assistance technique à l'appui de la mise en œuvre de l'acquis de l'UE et plans d'action	280 000
2.	Conseil ministériel	
2.1.	Frais de réunions et de conférences	40 000
3.	Comité de direction régional	
3.1.	Frais de réunions et de conférences	16 500
4.	Comités techniques	
4.1.	Frais de réunions et de conférences	185 000
5.	Forum social	
5.1.	Frais de réunions et de conférences	9 500
6.	Comité budgétaire	
6.1.	Frais de réunions et de conférences	7 386
Total général		3 183 624
Contribution de l'UE (80 % des crédits nouveaux)		2 546 899
Contribution des parties de l'Europe du Sud-Est (20 % du total général: l'annexe V du TCT donne la répartition par pays)		636 725